



ETRE TRÉSORIER-ÈRE D'UNE ASSOCIATION



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation  Gratuit  3  Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Une formation pour comprendre la comptabilité de trésorerie et savoir présenter un compte-rendu financier annuel. Y seront notamment abordées les notions de base pour tout responsable de la trésorerie : outils comptables, budget prévisionnel, obligations comptables...

Objectifs principaux :

- Connaître les obligations légales d'une association sur la trésorerie
- Savoir gérer la trésorerie d'une association...
- Savoir présenter un budget

Contenu :

- Rappel des obligations légales concernant le trésorier et la comptabilité d'une association.
- Les responsabilités financières dans une association
- Les bases de la comptabilité en partie simple (ou de trésorerie)
- Présenter un budget clair en Assemblée générale (outils et exemples)

DATE(S) DE LA FORMATION

10 décembre 2024
14h-17h



LIEU DE LA FORMATION

12 rue Frédéric Petit
Espace Dewailly
80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE

-  0322925059
-  conseil@maam.fr
-  <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

-  Maison des associations d'Amiens métropole
-  Voir la présentation de cette structure